Etude de diagnostic des réseaux de collecte et des ouvrages de traitement des eaux usées
Zonage d'assainissement

Carte de zonage des eaux pluviales

Maurupt-le-Montois

N°Affaire	4-61-1833
Date d'émission	Janvier 2020 - Ind.A
Réalisé par	Sby
Echelle	0 500 1000 m

ARTELIA Ville et Transport
Département Eau Génie Urbain

Bâtiment B – 3ème étage
47, Avenue de Lugo – CS20349
94600 CHOISY-LE-ROI Cedex

Tel. : +33 (0)1 77 93 78 99
Fax : +33 (0)1 77 93 77 95

Légende
- Limite communale
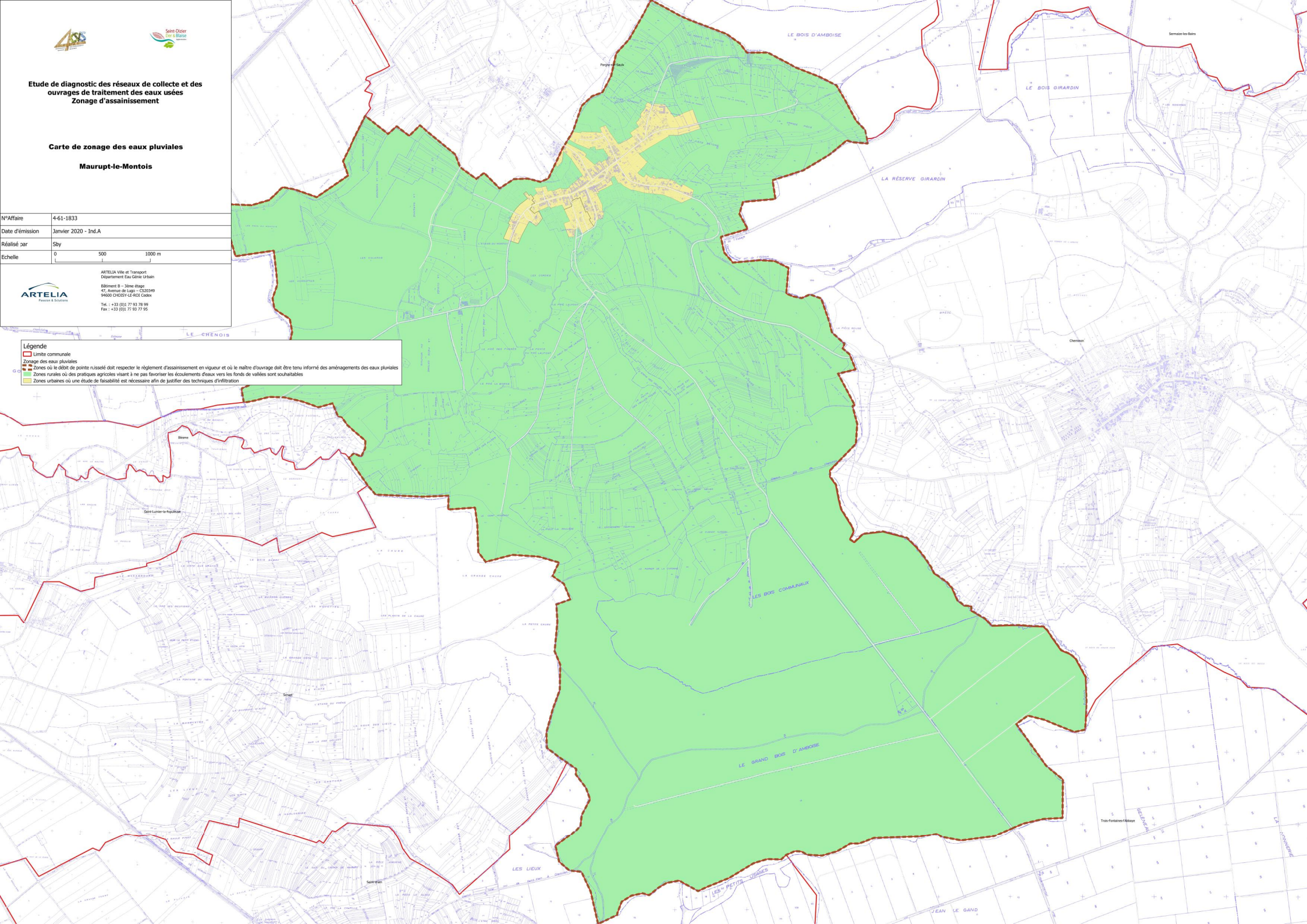
Zonage des eaux pluviales
- Zones où le débit de pointe ruisselé doit respecter le règlement d'assainissement en vigueur et où le maître d'ouvrage doit être tenu informé des aménagements des eaux pluviales
- Zones rurales où des pratiques agricoles visant à ne pas favoriser les écoulements d'eaux vers les fonds de vallées sont souhaitables
- Zones urbaines où une étude de faisabilité est nécessaire afin de justifier des techniques d'infiltration